



## BANQUE DU CANADA

---

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE  
le 12 mars 2002

COMMUNIQUER AVEC : Pierre Laprise  
(613) 782-8782

### **Le gouverneur de la Banque du Canada passe en revue les choix du Canada en matière de politique monétaire**

PARIS, FRANCE — Dans son premier discours d'importance à l'extérieur de l'Amérique du Nord, le gouverneur de la Banque du Canada, M. David Dodge, a passé en revue aujourd'hui certains des choix déterminants qu'a effectués le Canada dans l'établissement de son cadre de conduite de la politique monétaire. Prenant la parole lors d'une rencontre organisée conjointement par la Chambre de Commerce France-Canada et l'association Les Canadiens en Europe, M. Dodge a décrit l'expérience canadienne en matière de politique monétaire.

En particulier, le gouverneur a expliqué comment la Banque du Canada vise à favoriser la croissance économique grâce à une politique monétaire centrée sur une cible d'inflation de 2 % à effet symétrique. « Nous accordons la même attention à tout écart important par rapport au taux de 2 %, que cet écart soit positif ou négatif », a déclaré M. Dodge. Pour sa part, la Banque centrale européenne s'est fixé un plafond d'inflation de 2 %, a-t-il fait remarquer.

« Le Canada a tout intérêt à ancrer sa politique monétaire sur des cibles d'inflation et à garder une monnaie distincte et flottante », a ajouté le gouverneur.

Au chapitre des perspectives économiques à court terme, M. Dodge a souligné que les indicateurs récents montrent que « le pire du ralentissement est passé. Une reprise s'est amorcée. » Même si de nombreuses raisons autorisent l'optimisme quant aux perspectives économiques du Canada, le gouverneur a signalé que « la force et la durabilité de la reprise économique dépendent beaucoup de la rapidité et de l'ampleur de la remontée [...] de la confiance des entreprises ».